

<https://montivilliers.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article148>



Aide au projet d'école : développer l'attention et la concentration

- Espace Directeurs - Textes Règlementaires - Refondation de l'Ecole -

Date de mise en ligne : mardi 10 juin 2014

Copyright © Circonscription de Montivilliers - Tous droits réservés

Développer l'attention et la concentration est une des préoccupations les plus présentes dans les avenants des projets d'école 2013 - 2014.

L'académie de Versailles donne des axes de travail sur cette compétence qui peuvent vous aider au moment de la constitution du nouveau projet d'école.

Des pistes concrètes sont données :

- développer la capacité à se mettre en projet
- travailler l'attention en développant des habitudes de travail
- travailler la concentration par des ateliers ludiques

Action compatible avec l'axe 1 du projet académique, l'ambition pour chaque parcours : "Nous devons accompagner chacun dans la découverte et le développement de ses compétences."